

**Assemblée générale**
Cinquante-deuxième session

9 mai 1997

**Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 1998-1999*****Titre II**

Affaires politiques et maintien de la paix

Chapitre 4
Utilisations pacifiques de l'espace
(Programme 3 du Plan à moyen terme
pour l'exercice biennal 1998-2001)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
Programme de travail	3

* Le présent document contient le chapitre 4 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/6/Rev.1)*.

Chapitre 4

Utilisations pacifiques de l'espace

(Programme 3 du plan à moyen terme pour l'exercice biennal 1998-2001)

Vue d'ensemble

- 4.1 En 1959, alors que les activités spatiales n'en étaient qu'à leurs débuts, l'Assemblée générale a reconnu la nécessité d'instituer un mécanisme permettant de développer la coopération internationale dans ce domaine. Par sa résolution 1472 (XIV) du 12 décembre 1959, elle a créé le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qu'elle a prié de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales, d'organiser l'échange mutuel et la diffusion de renseignements en matière de recherches sur l'espace, d'encourager et d'aider les programmes nationaux de recherche touchant l'étude de l'espace et d'étudier la nature des problèmes juridiques que pourrait soulever l'exploration de l'espace. L'Assemblée a réaffirmé ce mandat dans sa résolution 1721 (XVI) du 20 décembre 1961, dans laquelle elle a réitéré sa conviction que l'ONU devait constituer un centre pour la coopération internationale touchant l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Elle a prié le Comité, agissant en coopération avec le Secrétaire général et utilisant pleinement le Secrétariat, de maintenir un contact étroit avec les organismes qui s'occupent d'activités spatiales, de prévoir l'échange de renseignements et de contribuer à l'étude des mesures propres à favoriser la coopération internationale dans le domaine spatial. Ces résolutions, ainsi que les recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE 82), tenue en 1982, constituent le fondement des activités relevant du programme 3 (Utilisations pacifiques de l'espace) du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/51/6/Rev.1).
- 4.2 Depuis la tenue de la Conférence, les utilisations de l'espace ont gagné en ampleur et en importance : ce secteur, qui, à l'origine, n'occupait qu'un champ étroit de la science et de la technique, a fait place, dans la plupart des pays, à une large gamme d'applications devenues indispensables pour les télécommunications, les prévisions météorologiques, la gestion des ressources, la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets, la surveillance de l'environnement, l'enseignement à distance et autres aspects de la vie sociale et économique. Les techniques spatiales font maintenant partie intégrante de la vie quotidienne et seront, dans les années qui viennent, un facteur essentiel de l'amélioration des conditions de vie.
- 4.3 Ces dernières années, les demandes d'assistance technique visant à renforcer les capacités endogènes des pays en développement ont connu une croissance considérable. Ces pays demandent notamment davantage de possibilités de formation dans le domaine de l'utilisation des techniques spatiales et des conseils techniques pour la mise en oeuvre de projets-pilotes. Se fondant sur les résultats d'une enquête menée auprès des États Membres concernant le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Bureau des affaires spatiales axera ses activités sur les applications des techniques spatiales que les États Membres considèrent comme prioritaires, telles que les secours en cas de catastrophe et l'atténuation des effets des catastrophes, la protection de l'environnement et la gestion des sols et des ressources en eau, secteurs qui contribuent au développement durable aux niveaux régional et mondial. Il s'efforcera également de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales par les organismes des Nations Unies afin qu'ils mènent leurs activités de façon efficace et efficiente. Pour atteindre cet objectif, il tiendra dûment compte des recommandations des récentes conférences des Nations Unies, notamment de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, au cours de laquelle les

participants ont estimé que les techniques spatiales constituaient un instrument utile de surveillance de l'environnement et de promotion du développement durable.

- 4.4 La coopération internationale dans le domaine de l'utilisation des techniques spatiales joue un rôle de plus en plus important dans les efforts visant à promouvoir le développement durable. Il faudra élargir la coopération internationale afin que tous les pays puissent tirer parti des nouvelles techniques spatiales et que celles-ci ne creusent pas davantage le fossé entre riches et pauvres. L'essor des activités spatiales et l'évolution de l'environnement politique international soulèvent des problèmes politiques, économiques, techniques et juridiques importants et nouveaux que l'ONU se devra d'aborder.
- 4.5 Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale a adopté, dans sa résolution 51/122 du 13 décembre 1996, la Déclaration sur la coopération internationale en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement. Venant s'ajouter à quatre autres ensembles de principes et à cinq traités internationaux, cette déclaration complète le dispositif juridique mis au point par l'ONU pour régir les activités spatiales. Dans sa résolution 51/123 du 13 décembre 1996 également, l'Assemblée a en outre décidé de tenir, en 1999 ou en l'an 2000, une session extraordinaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui sera ouverte à tous les États Membres de l'Organisation (UNISPACE III), et a prié le Comité et son Sous-Comité scientifique et technique de faire office de comité préparatoire et de comité consultatif d'UNISPACE III. Elle a aussi prié le Bureau des affaires spatiales d'assurer le secrétariat exécutif d'UNISPACE III et de s'acquitter des préparatifs techniques y relatifs au cours de l'exercice biennal 1998-1999. Conformément à une recommandation de l'Assemblée générale, UNISPACE III sera organisé de façon à permettre la participation la plus large possible de tous les intéressés, y compris des organismes intergouvernementaux, des organisations non gouvernementales et du secteur privé, en tant que de besoin. Le Bureau devra coordonner les activités préparatoires en coopération avec ces organismes.

Tableau 4.1

Récapitulation, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Montant estimatif
			Montant	Pourcentage			
Postes	3 815,6	3 703,9	(12,9)	(0,3)	3 691,0	38,4	3 729,4
Autres dépenses de personnel	6,5	6,6	45,7	692,4	52,3	0,6	52,9
Consultants et experts	14,5	18,6	—	—	18,6	0,3	18,9
Voyages	77,8	91,4	9,1	9,9	100,5	1,7	102,2
Frais généraux de fonctionnement	—	—	10,9	—	10,9	0,2	11,1
Dépenses de représentation	—	1,8	1,6	88,8	3,4	—	3,4
Fournitures et accessoires	2,2	—	—	—	—	—	—
Mobilier et matériel	—	9,5	13,2	138,9	22,7	0,1	22,8
Subventions et contributions	430,0	344,6	136,4	39,5	481,0	7,2	488,2
Total	4 346,6	4 176,4	204,0	4,8	4 380,4	48,5	4 428,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Objet de dépense	1998-1999 Montant estimatif
	1,4	2,0	Autres dépenses de personnel	16,0
	27,4	9,8	Consultants et experts	12,0
	98,5	106,4	Voyages	80,0
	—	3,0	Fournitures et accessoires	2,0
	—	3,0	Mobilier et matériel	—
	168,9	585,0	Subventions et contributions	350,0
Total	296,2	709,2		460,0
Total 1) et 2)	4 642,8	4 885,6		4 888,9

Tableau 4.2

Postes nécessaires*Programme : Utilisations pacifiques de l'espace*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires				
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1	
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1	
P-5	2	2	—	—	—	—	2	2	
P-4/3	8	8	—	—	—	—	8	8	
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1	
Total	13	13	—	—	—	—	13	13	
Agents des services généraux									
Autres classes	6	5	—	—	—	—	6	5	
Total	6	5	—	—	—	—	6	5	
Total général	19	18	—	—	—	—	19	18	

Programme de travail

- 4.6 Le programme sera exécuté par le Bureau des affaires spatiales, qui mènera les activités décrites dans le plan à moyen terme pour la période 1998-2001, et s'emploiera à atteindre les nouveaux objectifs que l'Assemblée générale et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace ont fixés compte tenu des évolutions internationales récentes.
- 4.7 Les principales activités menées par le Bureau consisteront à :
- Assurer le service du Comité des utilisations pacifiques de l'espace et de ses organes subsidiaires, du Groupe de travail plénier de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale chargé des

- points de l'ordre du jour ayant trait à l'espace, ainsi que des comités préparatoire et consultatif d'UNISPACE III;
- b) Exécuter les activités prévues dans le Programme des Nations Unies sur les applications des techniques spatiales, telles que les activités de formation, la mise en oeuvre de projets-pilotes dans les pays en développement et la prestation de services consultatifs concernant les applications des techniques spatiales considérées comme prioritaires par les États Membres; et
 - c) Servir de centre de coordination des activités liées aux techniques spatiales menées par les organismes du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux en diffusant des informations ayant trait à l'espace au moyen des techniques d'information modernes.

Activités

4.8 Les activités ci-après seront entreprises au cours de l'exercice biennal :

- a) *Services fournis aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts (budget ordinaire)*
 - i) Assemblée générale
 - a. *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de ses quarante et unième et quarante-deuxième sessions (1998-1999); et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations d'UNISPACE 82 (1998-1999);
 - b. *Services fonctionnels.* Groupe de travail plénier de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale chargé des points de l'ordre du jour ayant trait à l'espace (deux réunions par an, 1998 et 1999);
 - ii) Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
 - a. *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Projets de rapports du Comité sur les travaux de ses quarante et unième et quarante-deuxième sessions (5 ou 6 rapports par an, 1998 et 1999); rapport du Sous-Comité juridique du Comité sur les travaux de ses trente-septième et trente-huitième sessions (1998-1999); rapport du Sous-Comité scientifique et technique du Comité sur les travaux de ses trente-cinquième et trente-sixième sessions (1998-1999); documents scientifiques et techniques présentés par le Sous-Comité scientifique et technique à ses trente-cinquième et trente-sixième sessions (1998-1999); documents de séance (8 par an, 1998 et 1999); projet de rapport du Comité consultatif d'UNISPACE III (1 rapport, 1998); et rapports concernant les questions d'organisation préalables à la tenue d'UNISPACE III (5 rapports, 1998);
 - b. *Services fonctionnels.* Séances plénières du Comité et réunions du Comité préparatoire d'UNISPACE III (12 à 15 séances plénières et 4 ou 5 réunions du Comité préparatoire par an, 1998 et 1999);
 - iii) Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
 - a. *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Projets de rapports du Sous-Comité juridique du Comité sur les travaux de ses trente-septième et trente-huitième sessions et projets de rapports des groupes de travail du Sous-Comité (7 ou 8 rapports par an, 1998 et 1999); études juridiques ayant trait aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité (2 ou 3 études par an, 1998 et 1999); et documents de séance (8 par an, 1998 et 1999);
 - b. *Services fonctionnels.* Séances plénières et groupes de travail (15 séances plénières et 15 réunions de groupes de travail par an, 1998 et 1999);
 - c. *Autres services : tenue d'un registre public sur les objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.* Tenue d'un registre public et d'une base de données conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique et diffusion de ces informations auprès des États Membres dans les documents publiés sous

- les cotes A/AC.105/INF et ST/SC/SER.E (20 à 30 présentations attendues des États Membres, 1998 et 1999);
- iv) Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- a. *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Projets de rapports du Sous-Comité scientifique et technique du Comité sur les travaux de ses trente-cinquième et trente-sixième sessions et projets de rapports des groupes de travail du Sous-Comité (7 ou 8 rapports par an, 1998 et 1999); rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (1998 et 1999); rapports des ateliers, cours de formation, colloques, conférences et séminaires organisés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (5 à 7 rapports par an, 1998 et 1999); rapports contenant des présentations d'États Membres et d'organismes internationaux concernant leurs activités dans le domaine spatial (3 à 6 rapports, contenant 10 à 15 présentations par an, 1998 et 1999); rapports contenant des présentations d'États Membres et d'organismes internationaux sur les résultats de leurs recherches relatives aux débris spatiaux et à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique (2 à 4 rapports, contenant 5 ou 6 présentations par an, 1998 et 1999); études techniques ayant trait aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité (2 ou 3 études, 1998); projet de rapport du Comité consultatif d'UNISPACE III (un rapport, 1998); rapports sur les aspects organisationnels d'UNISPACE III (15 rapports en 1998, 10 rapports en 1999); résumés de documents présentés par les pays membres d'UNISPACE III et rassemblés par le Secrétariat (45 à 50 rapports en 1998; 10 rapports en 1999); documents techniques sur des questions spécifiques qui seront examinées par UNISPACE III (10 à 20 documents en 1998, 2 à 4 rapports en 1999); et documents de séance (8 par an, 1998 et 1999);
- b. *Services fonctionnels.* Séances plénières du Sous-Comité et réunions des groupes de travail du Sous-Comité et du Comité consultatif d'UNISPACE III (14 à 16 séances plénières; 4 à 6 réunions de groupes de travail et 5 ou 6 réunions du Comité consultatif par an, 1998 et 1999);
- b) *Autres activités opérationnelles (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) *Publications périodiques.* Séminaires des Nations Unies : *Selected Papers on Remote Sensing, Satellite Communications and Space Science* (1998-1999); *Highlights in Space: Progress in Space Science, Technology and Applications, International Cooperation and Space Law* (1998-1999); mise à jour des annuaires ci-après : *Directory of Fellowships for Education and Training* (un annuaire, 1998-1999); *Directory of Experts* (un annuaire, 1998-1999); *Directory of Information Systems on Space Science and Technology* (un annuaire, 1998-1999); et mise à jour des *Traité et Principes des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique* (1998-1999);
- ii) *Publications occasionnelles.* Mise à jour de la publication intitulée *Activités spatiales de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux* (1998); publications, articles et comptes-rendus spéciaux sur les activités spatiales de l'Organisation des Nations Unies (4 à 6 par an, 1998 et 1999); publications, affiches et supports pédagogiques à distribuer à l'occasion de séminaires, d'expositions, de visites guidées, de conférences et d'ateliers (2 ou 3 par an, 1998 et 1999); et tenue d'une exposition permanente au Centre international de Vienne sur la contribution que peuvent apporter les techniques spatiales à l'amélioration des conditions de vie sur terre et à la protection de l'environnement (1998-1999);
- iii) *Brochures, plaquettes, résumés analytiques, planches murales et dossiers d'information.* Brochure sur l'état de l'utilisation des techniques spatiales aux fins du développement (1998); brochure sur UNISPACE III (1998); brochures sur les activités du Bureau des affaires spatiales (1998-1999); pochettes d'information sur UNISPACE III (1999);

- iv) *Documents techniques.* Page d'accueil du Bureau des affaires spatiales sur Internet (1998-1999); mise à jour de la base de données sur les participants aux activités du Programme des Nations Unies sur les applications des techniques spatiales (1998-1999); et tenue d'une base de données à l'appui du Service international d'information spatiale, et gestion de ce service;
- c) *Coopération internationale et coordination et interinstitutions (budget ordinaire)*
 - i) Service fonctionnel de la Réunion interinstitutions annuelle sur les activités spatiales (5 réunions par an, 1998 et 1999);
 - ii) Établissement du rapport annuel de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales;
 - iii) Coordination des activités spatiales menées par les organismes des Nations Unies : programme de travail pour 1998, 1999 et les années futures (1998), et programme de travail pour 1999, 2000 et les années futures (1999);
 - iv) Tenue et amélioration de la page d'accueil sur Internet, qui servira de centre de coordination pour les informations concernant les activités spatiales des organismes des Nations Unies;
 - v) Services consultatifs aux autres bureaux et organismes des Nations Unies pour les aider à améliorer l'efficacité et l'efficience de leurs activités en utilisant les applications appropriées des techniques spatiales (1998-1999);
 - vi) Coordination des activités préparatoires entreprises par les organismes des Nations Unies en vue de la tenue d'UNISPACE III (1998-1999);
 - vii) Participation à six à huit réunions d'organisations intergouvernementales internationales et régionales s'occupant de l'espace;
 - viii) Participation à six à huit réunions d'organisations non gouvernementales internationales et régionales s'occupant de l'espace;
- d) *Services de conférence (budget ordinaire)*

Services de bibliothèque. Services d'information, de références et autres services de bibliothèque à l'intention des États Membres, des bureaux de l'ONU et d'autres organismes intéressés, assurés par le Centre de référence du Bureau des affaires spatiales, en vue de la communication, sur demande, d'informations scientifiques, techniques et juridiques concernant l'espace (1998-1999);
- e) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
 - i) *Services consultatifs.* Prestation, sur demande, de services consultatifs techniques aux États Membres concernant les communications par satellite, la télédétection, les sciences spatiales de base, la météorologie par satellite et la surveillance de l'environnement en vue de promouvoir la réalisation de programmes et projets nationaux et régionaux dans ces domaines (7 ou 8 par an, 1998 et 1999).

Il est prévu de fournir les services consultatifs techniques suivants au cours de l'exercice biennal 1998-1999 :

 - a. Appui au secrétariat temporaire de la troisième Conférence de l'espace pour les Amériques pour l'aider à mettre en oeuvre le plan d'action adopté par la Conférence et les projets de suivi;
 - b. Assistance aux petits États insulaires en développement concernant l'exécution d'un projet relatif à l'utilisation de techniques spatiales dans le cadre d'un système intégré d'évaluation des risques et de gestion des zones côtières;
 - c. Services consultatifs techniques relatifs à l'établissement et à l'exploitation d'un réseau d'information coopératif reliant les scientifiques, les enseignants et les cadres en Afrique;
 - d. Activités de suivi de la deuxième Conférence régionale sur la technologie spatiale au service d'un développement durable en Afrique;

- e. Activités de suivi d'une série de cours internationaux de formation sur les applications des satellites européens de télédétection, et mise en oeuvre de projets-pilotes;
 - f. Activités de suivi d'une série d'ateliers sur les sciences spatiales de base;
 - g. Services consultatifs techniques aux centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales — mis en place dans le cadre d'une affiliation à l'Organisation des Nations Unies dans les régions dotées d'une commission économique régionale — aux fins de leurs activités de planification et d'exécution de projets;
- ii) *Formation de groupes, y compris séminaires, ateliers, cours de formation et colloques*
- a. Ateliers et réunions d'experts organisés chaque année dans différentes régions du monde à l'intention de ressortissants de pays en développement sur certaines questions concernant les sciences et techniques spatiales et leurs applications (4 ou 5 par an, 1998 et 1999);
 - b. Cours de formation à l'intention de ressortissants de pays en développement sur certaines questions concernant la télédétection, les télécommunications, la météorologie par satellite et les sciences spatiales (2 ou 3 par an, 1998 et 1999);
- iii) *Bourses.* Administration de 15 à 20 bourses internationales de longue durée dans le domaine des sciences et des techniques, offertes par des États Membres et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales (1998 et 1999).

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 4.9 Les ressources prévues sous cette rubrique (3 691 000 dollars), font apparaître une diminution de 12 900 dollars qui résulte de l'effet net de la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) compensée en partie par l'application de nouveaux taux de vacance normalisés. Ces ressources permettront de continuer à financer 18 postes permanents. Le Bureau s'efforcera de maintenir le niveau des services et des résultats en réaffectant les fonctions du poste supprimé aux autres postes et en faisant appel, si nécessaire, à du personnel temporaire.

Autres dépenses de personnel

- 4.10 Les ressources prévues à ce titre (52 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 45 700 dollars, doivent permettre de couvrir les dépenses de personnel temporaire pour remplacer le personnel en congé de maternité ou de maladie et pour faire face à l'accroissement du volume de travail avant et pendant les sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de son Sous-Comité scientifique et technique, de son Sous-Comité juridique et de leurs organes subsidiaires, et de financer les activités liées aux ateliers, séminaires et cours de formation organisés au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. L'augmentation de ressources permettra aussi de couvrir les dépenses de personnel liées à la préparation d'UNISPACE III.

Consultants et experts

- 4.11 Les ressources prévues à ce titre (18 600 dollars) doivent permettre d'établir des rapports annuels faisant le point des progrès réalisés dans le domaine des sciences et des techniques spatiales, de la coopération internationale et du droit de l'espace, à l'intention du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique. Elles doivent aussi permettre de réaliser des études techniques et juridiques dont le Bureau des affaires spatiales ne pourrait se charger. Ces études porteraient sur des questions spécialisées comme les questions techniques et, le cas échéant, réglementaires liées aux débris spatiaux et aux satellites de télécommunications sur orbite terrestre basse, à la surveillance de l'environnement et aux applications utilisées pour la gestion des ressources.

Frais de voyage

- 4.12 Les ressources prévues sous cette rubrique (100 500 dollars), qui enregistrent une augmentation de 9 100 dollars, doivent permettre de financer la participation du Spécialiste des applications des techniques

spatiales et celle de fonctionnaires du Bureau à l'encadrement et à l'organisation de séminaires, d'ateliers et de cours de formation ayant trait à l'exécution du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les activités envisagées dans le cadre des préparatifs d'UNISPACE III, entreprises au titre du Programme, contribuent à l'augmentation des frais de voyage. Des voyages au Siège sont prévus pour assurer le service du Groupe de travail plénier de la Quatrième Commission chargé du point de l'ordre du jour intitulé «Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace». D'autres déplacements seront nécessaires pour fournir des services consultatifs techniques aux centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales qui ont été mis en place ou qu'il est envisagé de créer.

Frais généraux de fonctionnement

- 4.13 Le montant de 10 900 dollars prévu sous cette rubrique doit permettre de couvrir les dépenses d'entretien du matériel de traitement des données, qui étaient autrefois couvertes au titre du Chapitre 26E, Administration (Vienne).

Dépenses de représentation

- 4.14 Des dépenses de représentation sont engagées lors des sessions annuelles du Comité et de ses organes subsidiaires et des visites de représentants des agences spatiales qui apportent des contributions importantes (sous forme de financements ou de ressources humaines) aux travaux du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Un montant de 3 400 dollars est prévu au titre des dépenses de représentation pour l'exercice biennal 1998-1999, dont un montant supplémentaire de 1 600 dollars qui doit permettre de couvrir les dépenses de représentation liées aux préparatifs d'UNISPACE III, et qui rétablit le montant de ces dépenses au niveau initialement prévu pour l'exercice biennal 1996-1997.

Mobilier et matériel

- 4.15 Les ressources prévues (22 700 dollars) doivent permettre le remplacement de matériel de bureautique. Il est proposé de réaffecter au Bureau le montant supplémentaire (13 200 dollars) initialement prévu au titre du Chapitre 26E, Administration (Vienne).

Subventions et contributions

- 4.16 Les ressources prévues sous cette rubrique (481 000 dollars) permettront de mener à bien les activités prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Elles serviront à financer la participation de ressortissants de pays en développement venus de différentes régions du monde à des ateliers, réunions d'experts et cours de formation. Alors que le nombre d'activités avait été réduit de moitié au cours de l'exercice biennal 1996-1997, l'augmentation proposée de 136 400 dollars devrait permettre d'exécuter le nombre habituel d'activités de ce type (environ sept par an), et de retrouver ainsi pratiquement le même niveau que précédemment. Les ressources du budget ordinaire affectées au Programme sont complétées par des contributions au Fonds d'affectation spéciale au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.